

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 01 Septembre 2017

Date de convocation : 23.08.17
 Nombre de membres en exercice : 9
 Nombre de membres présents : 7
 Nombre de procuration : 1
 Votes pour : 8
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

2017/018

OBJET : Projet agrandissement cimetière

L'an deux mille dix-sept le premier septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – CHIVA F – LOUVET M – RAMOS C – RICHOU D

Procuration : Madame MORLEY Ros donne procuration à Monsieur FAURE Robert

Absents excusés : MORLEY R – SANDRES M

Secrétaire de séance : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'agrandissement et la rénovation du cimetière, le CBIT de Mirepoix, pour la partie assistance à maîtrise d'ouvrage, nous a fait la proposition la plus économiquement avantageuse.

La rénovation globale et forfaitaire proposée est de 6 % hors taxes du montant des travaux conclus avec les entreprises et des fournitures achetées par le maître d'ouvrage.

De plus, le projet qu'il nous présente intègre toutes les données demandées pour un coût de 98 044,70 euros HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** ce projet d'un montant global de 105 005.87 € HT
- **Charge** Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches administratives pour mener à bien ce projet
- **Charge** Monsieur le Maire de rechercher toutes subventions pouvant participer au financement du projet
- **Approuve** le plan de financement ci-après :

Dépenses H.T		Recettes H.T	
Travaux	98 044.70 €	DETR 30 %	31 500.00 €
Maîtrise d'œuvre	5 882.68 €	CD11 30 %	31 500.00 €
Coordination CSPS	1 078.49 €	Réserve parlementaire	6 000.00 €
		Fonds propre Commune	36 005.87 €
Total	105 005.87 €	Total	105 005.87 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le 11.09.17
Et notification du 13.09.17



**REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE**

11 SEP. 2017